# Agissons pour nos rivières : opération de nettoyage des dépôts de déchets verts en juin

#### Pourquoi organiser des campagnes de nettoyage des déchets le long des cours d'eau ?

Les conséquences de certains actes inciviques ne sont pas anodines. Ils causent des dommages plus ou moins graves à la rivière. C'est le cas des déchets verts abandonnés ou jetés à proximité des cours d'eau, qui provoquent une déstabilisation des berges, une pollution de l'eau, entravent l'écoulement et favorisent la prolifération de plantes indésirables (orties, liserons...).

De bonnes raisons pour que notre Commune s'associe au Contrat de rivière Dyle-Gette (CRDG) afin de résoudre les atteintes au cours d'eau. Pour rappel, les différentes atteintes constatées :

- dépôts de déchets (immondices, organiques, inertes, mixtes...),
- rejets d'eaux usées dans les cours d'eau (rejets d'égouts publics ou rejets d'habitations particulières),
- entraves à l'écoulement des eaux (arbres ou barrages naturels en travers du lit),
- ouvrages d'art dégradés (ponts, murets...),
- érosion des berges (naturelle ou due au piétinement par le bétail)
- massifs de plantes invasives le long des cours d'eau.

### Comment résoudre ces atteintes ? La commune de Rixensart organise une action de nettoyage des déchets le long des berges.

Cette action concerne principalement les déchets déposés le long des cours d'eau : déchets verts (tontes de pelouse et branchages), inertes (gravats, briquaillons) et divers. Cette action de nettoyage vous permettra de :

- participer activement à l'assainissement des berges du cours d'eau ;

- préserver le cadre de vie de votre quartier.

Redonner vie à nos rivières nécessite une collaboration fructueuse (Communes, CRDG, IBW) pour l'enlèvement, le transport et le traitement des déchets.

Nous remercions d'ores et déjà les citoyens qui feront preuve d'éco-civisme en participant à la 1ère opération de nettoyage menée le 28 juin sur les berges de La Lasne.

Un mini-barrage temporaire sera placé par le Service Travaux début juin. Ce mini-barrage a pour but de piéger les déchets flottants sur la rivière en des endroits stratégiques.

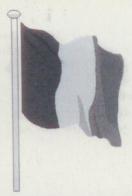
La population est cordialement invitée in-situ, le mardi 27 juin à 11h afin de nous aider à récolter et trier les déchets flottants piégés par ce mini barrage situé sur La Lasne, près du pont de la rue de Limalsart (RDV à 11h00).

Contact pour la Commune de Rixensart : l'éco-conseillère Anne Piron anne.piron@publilink.be 02/634.35.95

Contact pour la cellule de Coordination du Contrat de rivière Dyle-Gette : Isabelle Delgoffe, (Lu-Ma et Je) i.delgoffe@crdg.be avenue de Wisterzee, 56 1490 CourtSaint-Etienne Tél : Accueil : 010/62 04 30 www.crdg.be



Résultat d'une opération similaire menée à Orp-Jauche!



GROUPEMENT PATRIOTIQUE FNC GENVAL- RIXENSART

## à S.M. Le Roi Albert 1er et aux Héros de l'Yser

#### RAPPEL

Les sections FNC. de notre entité ont décidé d'unir le reliquat des forces vives militant au sein de notre Fédération aux fins que le phare contribuant à perpétuer le souvenir du devoir de mémoire ne s'éteigne jamais ou ne doive pas seulement se conjuguer au passé.

En effet vos dévoués mandataires, à savoir Mr. Joseph STOUFS et Mme Henriette CNUDDE-PIE-TRONS, ayant atteint un âge plus que respectable ont cédé le témoin à la section de GENVAL.

Hélas nous déplorons que la défunte section n'ait pu se régénérer, mais nous ferons de sorte que le nouveau groupement oeuvre en respectant les aspirations, dans notre cadre, des derniers héros : des desiderata de leur famille, et une participation aux cérémonies rendant hommage à ceux qui nous ont permis de respirer un air libre sur un sol libre.

Dès lors nous respectons le souhait de notre président honoraire, à savoir Joseph STOUFS, d'organiser **le voyage à NIEUPORT** en date du dimanche 7 août.

Nous rappelons que notre section prend en charge les frais de car, toutefois ce voyage est bien sûr prioritairement réservé à nos derniers combattants, invalides, prisonniers, déportés et à leurs familles, à nos sympathisants en règle de cotisations, aux veuves de nos combattants, à défaut, à celles et ceux qui participent aux